

Déclaration liminaire CTSD 27 JUIN



Les 282 postes alloués pour le 93 pour la rentrée prochaine ne sont clairement pas suffisants. Nous voyons tous les jours sur le terrain qu'il manque cruellement de remplaçant·es titulaires formé·es, que les seuils de classe ne sont pas toujours respectés, qu'il manque toujours des postes de RASED et que le dispositif d'allègement des CP/CE1 en éducation prioritaire est de la poudre aux yeux pour tenter de masquer ce manque de besoins sur notre département. La nouvelle annonce de l'élargissement de la mesure en GS en REP+ sans aucun moyen supplémentaire est un nouveau dispositif que nous jugeons inégalitaire.

En ce qui concerne les remplacements, énormément de journées d'absence ne sont pas remplacées. Dans certaines circonscriptions, on répond aux collègues qu'il n'y a plus de remplaçant·es depuis plusieurs mois et qu'il faut faire avec, ou plutôt sans... Les élèves sont alors réparti·es dans les autres classes surchargées, jusqu'à 30 enfants en maternelle en éducation prioritaire, rendant les conditions de travail et d'apprentissage déplorables. Les absences pour raison syndicale ne sont, quant à elles, jamais remplacées, y compris pour les stages de formation syndicale qui sont pourtant un droit pour chaque enseignant·e. A titre d'exemple concret, je ne suis pas remplacée aujourd'hui alors que je suis convoquée par vos services à une instance en tant que représentante syndicale. C'est inadmissible.

L'embauche massive de contractuel·les destinée aux remplacements est maintenant généralisée et devient la règle. C'est la précarisation de la fonction d'enseignement que vous entérinez année après année. Pour rappel, SUD Education dénonce cette précarité qui fragilise l'entrée dans le métier et les conditions de travail des personnel·les ainsi que la qualité de l'enseignement et réclame la formation et la titularisation de toutes les contractuel·les.

Depuis la mise en place du dispositif « 100% de réussite » et particulièrement ces dernières semaines, les IEN multiplient les pressions en imposant des modifications de structure d'école décidée par les équipes et en faisant du chantage sur l'attribution des moyens quand les structures décidées par les équipes ne leurs conviennent pas. Sont particulièrement visées les classes de double et de triple niveaux. Ainsi, illes s'assoient sur la liberté pédagogique des collègues qui eux-elles seul·es connaissent les spécificités des élèves et du terrain. Où est passée l'école de la confiance tant vantée par le ministre ?

Nous rappelons que c'est le ou la directrice qui répartit les moyens d'enseignement après avis du conseil des maîtres. C'est donc le conseil des maîtres·ses qui décide collectivement de la structure pédagogique de l'école et par conséquent de l'attribution des classes par niveau et de leur répartition. En aucun cas, un·e IEN ne peut s'opposer à la décision du CDM. Il serait peut-être bon de le leur rappeler.

De plus, par ces pressions que les IEN exercent sur les collègues chargé·es de directions, illes tentent de diviser les équipes en remettant en cause la validation des enseignant·es chargé·es de direction de décisions prises collectivement.

SUD Education dénonce ces pressions qui doivent cesser.

Concernant le dispositif que le ministère se vante d'appeler « 100 % de réussite », le ministre s'était engagé à ce que les CE1 en REP soient dédoublés à la rentrée 2019. Non seulement ce n'est pas le cas mais en plus, les calculs que vous faites pour économiser des moyens se basent sur des

moyennes de 14-15 élèves et non pas 12 comme cela avait été annoncé. On découvre maintenant que le dispositif va s'étendre aux GS, pour l'instant dans quelques écoles de REP+ mais qu'aucune dotation supplémentaire ne sera accordée pour sa mise en place, « bien-sûr que non » osez-vous nous dire, Monsieur le DASEN, au groupe de travail du 14 juin. Vous ajoutez que le nombre de postes attribués au dispositif dépendra de la pression, que nous, organisations syndicales, mettrons en préparant cette carte scolaire. Il est hors de question pour nous de se laisser manipuler et de négocier des bouts de moyens au détriment d'autres besoins (ouvertures, RASED etc)

Pour revenir sur le dispositif en GS, les équipes ont été averties à la dernière minute de sa mise en place dès la rentrée et ne sont pas du tout préparées. Dans la plupart des écoles du département, il n'y a pas de locaux permettant de dédoubler. Les collègues vont donc devoir travailler en co-intervention forcée pour la plupart sans temps de concertation prévu. Qu'en est-il, là encore, des projets de double et de triple-niveaux en maternelle nombreux et construits pédagogiquement par les équipes ? Ce dispositif qui a, soit-disant, pour objectif la réussite des élèves est encore une fois mis en place sans aucune concertation des équipes sur le terrain. C'est du mépris pour les collègues. Comme nous l'avions anticipé, cette réforme qui s'élargit maintenant aux GS et que nous dénonçons depuis le début car elle se fait sur le dos des postes de remplaçant·es, de RASED, d'UPE2A, d'ULIS, de TPS et des seuils des autres classes se fait à moyens constants.

En appliquant dès maintenant l'élargissement du dispositif en GS sans enveloppe budgétaire en plus, vous avez l'air d'ignorer, Monsieur le nouveau DASEN de Seine Saint-Denis, les difficultés et les besoins de notre département en terme de moyens humains.

Pour rappel, SUD EDUCATION 93 réclame toujours un plan d'urgence dans le 93 pour couvrir les besoins :

- Pour le respect des seuils dans toutes les classes
- Pour la formation et la titularisation de tous.les contractuel.les ;
- Pour la création de postes d'enseignant.es spécialisé.es pour un RASED complet dans chaque groupe scolaire ;
- des personnels médico-sociaux à la hauteur des besoins
- Pour des postes de TPS en REP et REP+
- Pour des postes d'UPE2A à la hauteur des besoins d'accueil des élèves allophones primo-arrivant.es ;
- Pour des postes d'ULIS écoles pour l'accueil des enfants porteurs de handicap ;
- Pour le recrutement et la formation d'AESH en nombre suffisant pour que chaque enfant notifié à la MDPH puisse être accompagné-e par des professionnel.les spécialisé.es.

SUD Education 93 revendique **16 élèves par classe dans toutes les classes de la PS au CM2 en éducation prioritaire** et 20 élèves hors éducation prioritaire.

Nous refusons de négocier avec des bouts de ficelle et soutiendrons toutes les luttes pour rompre avec les politiques libérales et pour obtenir les moyens nécessaires et un budget à la hauteur des besoins de nos élèves du département qui souffrent d'inégalités socio-économiques et territoriales désastreuses.